

<p>N° 12 Intitulé de l'action :</p>	<p>Conseil de classe « inversé »</p>
---	---

Identification Etablissement

Etablissement	<p>Collège Paul Valéry THIAIS</p>
Téléphone / mel /site	<p>01 48 52 48 30 / ce.0940090m@ac-creteil.fr / https://paulvalery-thiais.ac-creteil.fr/envole/accueil.php</p>
Chef d'établissement	<p>Mme CHEVAUCHERIE Catherine</p>

Description du projet expérimental

<p>Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial</p>	<ul style="list-style-type: none"> · Conseils de classe : chambres d'enregistrement de notes et d'appréciations, instance qui n'apporte pas de plus-value en termes de formation : - élèves non présents, non acteurs de leur bilan, qui souvent ne comprennent pas toutes les appréciations des enseignants ; - rôle quasi inexistant des délégués élèves ainsi que des représentants de parents (présents mais aucun retour de leur part). · L'évaluation par compétences requiert du temps pour les apprentissages. Le fonctionnement en trimestre n'est plus adapté à ce type d'évaluation. · Phase d'expérimentation du dispositif cette année sur 3 classes qui a permis d'ajuster le dispositif et de préparer peu à peu les enseignants
<p>Objectifs</p>	<p>Rendre plus efficaces et plus efficaces les conseils de classe, en rendant l'élève acteur, dans une instance dont il est habituellement absent, en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Formation : <ul style="list-style-type: none"> - en rendant l'élève acteur de son bilan ; - en le plaçant en situation d'oralité lors d'un entretien-conseil ; - en donnant du temps aux apprentissages avec le passage à un fonctionnement en semestre ; - en attribuant à chaque élève un enseignant « référent » pour l'année. · Participation et intégration des différents acteurs : <ul style="list-style-type: none"> - en donnant un rôle plus important aux élèves délégués ; - en intégrant les parents dans le dispositif d'entretien-conseil ; - en aménageant des temps de rencontres entre parents et représentants de parents le jour du conseil de classe.

Descriptif de l'action	<p>Passer d'un conseil de classe traditionnel à un conseil de classe « inversé ». <u>Avant le conseil de classe</u>, travail de préparation de l'entretien conseil en heures de vie de classe (2 heures) :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Bilan du semestre écoulé effectué par chaque élève à partir de son bulletin et de documents le guidant dans son auto-évaluation pour que l'élève s'approprie les appréciations des enseignants et les compétences visées et améliorer ainsi significativement la compréhension du bulletin. · Préparation par l'élève de son oral avec éventuellement simulations d'entretien pour faciliter l'intégration d'une méthodologie d'exposé et développer la maîtrise orale de la langue française. <p><u>Le jour du conseil de classe</u>, enchaînement de deux temps :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Courte réunion « plénière » rassemblant tous les acteurs : <ul style="list-style-type: none"> - présentation du bilan de la classe réalisée par les délégués élèves (à la place du professeur principal), bilan préparé en heure de vie de classe ; - discussion des cas litigieux et/ou problématiques ; - réponses aux questions diverses. · Phase d'entretien-conseil : élève reçu individuellement (durée: 15') par l'enseignant référent, en présence de ses parents :
------------------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> - exposé par l'élève de son bilan et de ses perspectives. Changement de posture de l'élève qui mène l'analyse de son bulletin et se projette sur le semestre suivant. - régulation du bilan et de la prestation orale par l'enseignant et discussion.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> · Déroulement de l'année: <ul style="list-style-type: none"> - octobre : attribution à chaque élève par les professeurs principaux d'un enseignant « référent ». Ce dernier accompagne l'élève pendant l'année et fait passer l'entretien-conseil du 1er semestre ; - début novembre : bilan par l'équipe pédagogique et la direction afin de repérer les élèves à besoins particuliers et les difficultés de la classe ; - courant janvier : concertation de l'équipe pédagogique et la direction pour faire le bilan et arrêter des appréciations générales ; - fin janvier / début février : conseil de classe « inversé » du 1er semestre ; - juin : conseil de classe de fin d'année tenu en formule « traditionnelle » afin de faciliter les prises de décision collégiale au niveau de l'orientation. · Conseils de classe « inversée » d'un même niveau de classe le même soir : - Les 4 dates (6°, 5°, 4°, 3°) prévues dès le début d'année pour assurer la présence de tous les acteurs, temps fort dans la vie du collège ; - prévision d'un espace d'accueil pour que la rencontre des parents avec leurs représentants PEEP et FCPE. · Participation aux entretiens conseils de la principale, la principale adjointe, ainsi que de la CPE afin de montrer aux parents et à leurs enfants que toute la communauté éducative est mobilisée autour de la réussite scolaire.
Caractère expérimental	<ul style="list-style-type: none"> · La démarche « inversée » : analyse de son bulletin par l'élève et présentation du bilan du semestre par les délégués élèves. · Le travail de préparation en amont du conseil. · Le fonctionnement en semestres pour donner plus de temps à l'acquisition de réelles compétences et diminuer la pression liée au nombre d'évaluations et à leur cumul dans les périodes précédant les conseils · L'attribution d'un enseignant « référent » à chaque élève avec diverses possibilités d'accompagnement ; d'un regard bienveillant à un tutorat plus soutenu. Ex : suivi de stage professionnel en classe de 3°
Mesure dérogatoire	Passage au fonctionnement en semestres

Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<ul style="list-style-type: none"> · Taux d'élèves ayant effectivement présenté son bilan à l'oral : proche 100% · Taux de présence des parents lors des entretiens : proche 100% · Amélioration des résultats scolaires : à voir sur plusieurs années · Compréhension des bulletins, meilleure connaissance de soi (méthodologie de travail, points forts/faibles...), meilleure implication des élèves. · Qualité de l'expression orale : à voir sur plusieurs années · · Degré de satisfaction générale à propos du nouveau dispositif (important)
Classe(s) concernée(s)	Tous niveaux, toutes les classes, tous les élèves
Disciplines / équipes concernées	Principale, principale adjointe, deux professeurs d'EPS, professeur histoire géographie

Informations CARDIE

Personne contact	COURBOU Bruno, enseignant formateur EPS
Attente de la mission	<ul style="list-style-type: none"> · Acceptation du passage au fonctionnement en semestres · Communication de l'initiative afin de faire partager cette expérience au plus grand nombre d'établissements · Mise en réseau des établissements fonctionnant en conseils de classe « innovants » pour partager des expériences, des outils, des documents.